



GUIDE BUSSÉO

LE GUIDE PRATIQUE
POUR TOUT SAVOIR SUR
VOTRE TITRE DE TRANSPORT !



ALLIÉ TCAT ! 03 25 70 49 00



Qu'est-ce que la carte BUSSÉO ?

La carte BUSSÉO est une carte contenant une puce sans contact rechargeable. Ce support est valide 4 ans. Elle est utilisable seulement sur le réseau de la TCAT.



Que peut-on recharger sur la carte BUSSÉO ?

Vous pouvez recharger différents forfaits sur votre carte BUSSÉO :

- ➔ un ou plusieurs abonnements 30 jours
- ➔ un abonnement 12 mois
- ➔ un abonnement Basic scolaire
- ➔ une ou plusieurs recharges de 10 voyages

Vous pouvez cumuler différents types de recharges sur votre carte, par exemple : un abonnement Basic scolaire et plusieurs recharges de 10 voyages.

Pour consulter nos tarifs, reportez-vous à notre brochure « Tickets et abonnements bus pour tous ».



Où recharger la BUSSÉO ?



À notre point de vente

Place de la Halle à Troyes

Sur la borne place de la Halle

fonctionne 24h/24 et 7j/7

paiement uniquement par carte bancaire



Sur notre site internet

www.tcat.fr sur l'onglet « BUSSÉO en ligne »



Chez l'un de nos dépositaires

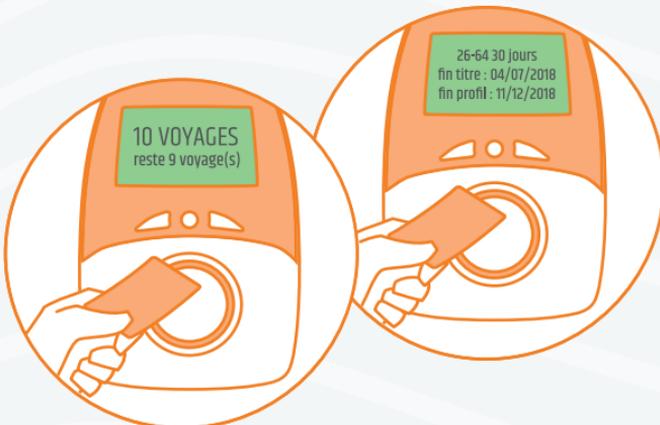
se reporter à notre brochure « Relais Bus »
disponible à notre point de vente



Comment utiliser la carte BUSSÉO ?

Dès votre montée dans le bus, vous devez valider votre carte BUSSÉO en la posant devant la cible grise de l'un des validateurs et la retirer une fois que l'écran de celui-ci sera passé au vert.

L'écran vous indique le nombre de voyages restants ou la durée de l'abonnement en cours, ainsi que la validité de votre profil.



Pourquoi l'écran du valideur indique un message sur fond rouge ?

Votre carte BUSSÉO n'a pas pu être lue ? En voici les raisons en fonction du message qui s'affiche sur l'écran du valideur :



Titre non valable Il n'y a pas de titres valables sur votre BUSSÉO.

Carte périmée Votre carte BUSSÉO est périmée (sa validité est de 4 ans) : nous échangerons gratuitement votre carte dans notre point de vente.

Défaut carte Vous avez retiré votre carte BUSSÉO trop rapidement de la cible du valideur. Vous devez la reposer jusqu'à ce que l'écran du valideur passe au vert.

Carte interdite La BUSSÉO a été mise en liste noire (bloquée) suite à une perte ou un vol.

Titre invalide Votre abonnement a été effacé ou suspendu, merci de prendre contact avec l'un(e) de nos conseiller(e)s à notre point de vente.

Déjà validé Votre titre a déjà été validé dans ce véhicule il y a moins d'une heure.

Titre périmé Votre abonnement 30 jours / 12 mois a expiré.

Solde épuisé Vous n'avez plus de voyages sur votre BUSSÉO.



Pensez à valider immédiatement votre carte BUSSÉO en montant à bord du bus, afin d'éviter toutes contraventions.

Puis-je prêter ma carte BUSSÉO ?

Vous ne pouvez pas prêter votre carte BUSSÉO, elle est nominative.

Que faire si je perds ma carte BUSSÉO, si elle est volée ou détériorée ?

En cas de perte : rendez-vous dans notre point de vente pour déclarer la perte de votre carte, nos services la désactiveront et vous en créeront une nouvelle.

Les abonnements ou voyages seront automatiquement transférés sur le nouveau support, des frais de duplicata seront appliqués.

En cas de vol : sur présentation d'un justificatif de dépôt de plainte, nous vous dupliquerons gratuitement votre carte BUSSÉO.

En cas de détérioration : si la carte BUSSÉO a été abimée anormalement après la vente, vous devez dupliquer celle-ci. Des frais seront appliqués.

Protection des données

Les trajets que vous effectuez restent anonymes selon les règles de confidentialité et de respect des libertés fixées par la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Bien se comporter dans les transports en commun



1. Je laisse libre

... la plateforme avant



2. Je me dirige

... vers l'arrière pour faciliter la montée des autres voyageurs



3. Je propose

... ma place à ceux qui en ont le plus besoin



4. Pour descendre

... j'avertis bien à l'avance



Baisser le son

... des lecteurs MP3 et des portables



Interdit de fumer et de vapoter

... dans le bus



Ne pas gêner

... la fermeture automatique des portes

Carte BUSSÉO

Pour faire inscrire votre profil sur la BUSSÉO vous devez vous rendre à notre point de vente avec :

- votre carte BUSSÉO

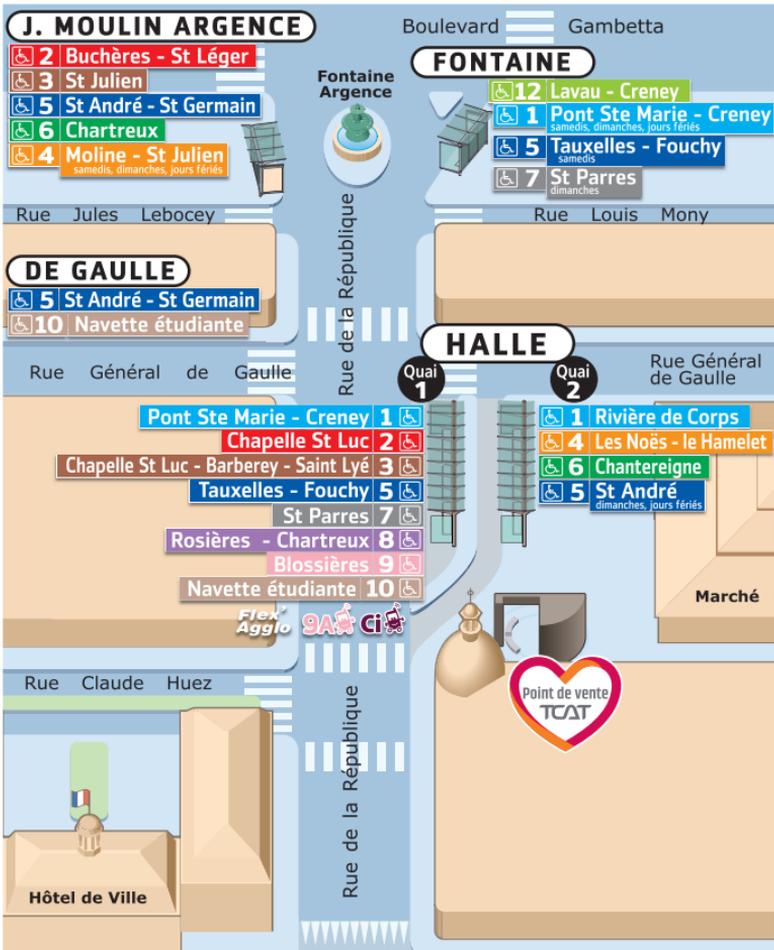
ou

- en créer une en présentant une pièce d'identité (carte nationale d'identité du parent + le livret de famille ou extrait de naissance si vous êtes mineur)
- une photo récente ou vous faire prendre en photo sur place (webcam à notre point de vente)

et

- pour les profils solidaires, se reporter à notre brochure « tickets et abonnements pour tous ».

Le point de vente



Valider !

À chaque montée de bus, y compris en correspondance !

• Votre TICKET

Insérez-le dans la fente supérieure.



• Votre carte BUSSÉO

Sans la sortir de son étui, posez-la contre la cible jusqu'à ce qu'une lumière verte vous informe de la bonne validation.



Voyages illimités pendant 1 h à compter de la première validation, y compris les allers-retours

Se renseigner



Allô TCAT ! 03 25 70 49 00

Point de vente TCAT

Place de la Halle - Troyes du lundi au samedi de 08h30 à 18h30 (15h le samedi).



Gamme tarifaire et conditions générales de ventes

sur www.tcat.fr

